

## LE PARCOURS DOCTORAL

N.B.: Informations extraites du site <http://ed.theologie.unistra.fr/>

### Le suivi de la thèse :

**Rendez-vous** réguliers avec le directeur et/ou co-directeur de thèse.

**Renndez-vous** avec la Directrice de l'ED 270 au debut du première année.

**Comité de suivi de thèse (CST)**, chaque année, pour assurer le bon avancement du travail du doctorant et des conditions dans lesquelles il se déroule (absence de harcèlement ou de relation problématique avec le directeur). Le comité est composé de membres, en dehors du directeur et du co-directeur de thèse, choisis par le doctorant en collaboration avec son directeur, afin que la rencontre annuelle puisse favoriser un échange scientifique qui enrichisse la recherche.

### Durée de la thèse :

- trois ans, si le doctorant effectue sa recherche en temps plein (par exemple s'il a un contrat doctoral)
- six ans, si le doctorant a une activité salariée extérieure pour financer sa thèse.

C'est le CST qui donne l'autorisation d'inscription dérogatoire au doctorant s'il sollicite un prolongement de la durée de préparation de sa thèse.

**Soutenance de la thèse** : l'autorisation de présenter en soutenance n'est pas automatique, elle est accordée par le chef d'établissement, après avis du directeur de l'École doctorale, sur proposition du directeur de thèse. De plus, deux rapports préliminaires, rédigés par des professeurs qui ne dirigent pas la thèse et sont extérieurs à l'établissement, permettent ou non l'admission à soutenance.

**La Convention Individuelle de Formation (CIF)**. Durant la première année de doctorat, chaque doctorant élabore sa CIF. Ce document a pour but de définir et de planifier l'ensemble du parcours doctoral (projet de recherche et plan individuel de formation). Il permet de garder une trace des formations suivies pendant le doctorat.

### Les formations

Le doctorant doit suivre 72 heures de formations disciplinaires et 36 heures de formation transversales pendant le déroulement son doctorat. Il peut choisir les formations auxquelles il souhaite assister, à l'exception de le deux formations transversales obligatoires sur la déontologie de la recherche.

**Les formations disciplinaires** sont toutes celles qui sont strictement liées à notre discipline, par exemple cours, séminaires, colloques, journées doctorales...

**Les formations transversales** sont celles extérieures à notre discipline, par exemple formations professionnelles, l'apprentissage d'une langue, formations numériques...

Pour la proposition des formations transversales, voir les sites de URFIST <http://urfist.unistra.fr/> et de IDIP <https://idip.unistra.fr/>

**Amethis** : la validation des formations passe par Amethis <https://amethis3.unistra.fr/>, dans lequel le doctorant doit s'inscrire aux formations ou télécharger l'attestation de participation aux différentes activités (séminaires, conférences...). Également, il est possible de valider par équivalences des heures de formations à diverses activités scientifiques (article, communications, organisation d'événement scientifiques...)

## **Activités facultatives**

**Enseignement.** Un doctorant peut donner des cours dans sa faculté ou dans une autre faculté en tant que vacataire ou en ayant une mission d'enseignement. Un doctorant contractuel peut donner au maximum 64 HETD (Heure équivalent Travaux Dirigés) ; un doctorant non contractuel peut donner maximum 96 HETD par an.

**Communication lors de colloques, séminaires ou journées doctorales.** Un doctorant peut durant son parcours doctoral donner des communications sur ses travaux de recherche. Au sein de l'ED 270, plusieurs occasions sont données aux doctorants : les journées doctorales, le séminaire des doctorants de l'UR 4377 (= Unité de recherche de théologie catholique et de sciences religieuses) et le séminaire transversal de l'UR 4378 (= Unité de recherche de théologie protestante).

**Organisation d'événements scientifiques.** Il est possible de lancer un projet d'événement scientifique pendant son doctorat. Pour donner un exemple : depuis 2019, le séminaire des doctorants de l'UR 4377 a été organisé par plusieurs générations successives de doctorants.